

ANNEE 2021

**SEANCE PUBLIQUE
DU 06 DECEMBRE 2021**

Délibération n°

2021096

Date de convocation : 02/12/2021

Date d'affichage : 08/12/2021

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	18
Pouvoirs	:	3
Nombre de votants	:	21

Vote : 21
Pour : 21 (dont 3 pouvoirs)

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 08/12/2021

Reçu en préfecture le 08/12/2021

Affiché le

ID : 064-216401000-20211206-2021096-DE

L'an deux mille vingt et un, le 06 décembre à 20h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, située à la Maison pour Tous, Place de l'Eglise (64200), sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le jeudi 02 décembre 2021, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & MM. Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Bernard COMBES, Philippe ENSALES, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Arnaud PAVLOVSKY.

Mmes Emmanuelle DALLEY, Valérie RECARTE, Valérie ETCHART, Fleur BEYRIS, Guénaél LE CAM, Nathalie HARAN, Marie ROSPIDE, Laure TREMOUILLE, Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU.

Absents excusés : Christian GARRIGUES, Marc PERRIER, Philippe BIGOTEAU (pouvoir à Mme Valérie RECARTE), Céline FAYS (pouvoir à M. Cédric BRESAC), Sylvie ITHOURRIA (pouvoir à Guénael LE CAM).

Secrétaire de séance : Mme Marie ROSPIDE.

**OJ n°8 : Décision modificative n°2
Budget Annexe du Centre de Loisirs**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint délégué aux finances et aux ressources humaines

L'exécution du budget nécessite certains transferts de crédits, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser le transfert de crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement, dont le détail figure dans le tableau ci-après.

▪ **Dépenses de fonctionnement** :

Chap	Libellé chap	Article	Augmentation de crédit
011	Charges à caractère général	60623 Alimentation	+ 4 160 €
011	Charges à caractère générales	6288 Autres services extérieurs	+ 2 000 €

chap	Libellé chap	Article	Diminution de crédit
012	Charges de personnel et frais assimilés	6455 Cotisations pour assurance du personnel	- 2 000€
012	Charges de personnel et frais assimilés	64831 Indemnités aux agents	- 4 160€

Point Budget :

chap	Montant budgétisé au BP	Montant DM2	Montant budget après DM2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011	58 430 €	6 160 €	64 590 €
012	269 990 €	- 6 160 €	263 830 €

En conséquence, il est demandé aux membres du Conseil municipal,

- 1) d'accepter d'apporter au Budget primitif 2021 du budget annexe du centre de loisirs, les transferts de crédits à l'intérieur de la section de fonctionnement, dans le sens des dépenses ;
- 2) d'autoriser Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

AUTORISE :

- les transferts de crédits proposés,
- Monsieur Le Maire à signer les actes correspondants.

Fait à Bassussarry, le 06 décembre 2021.

Le Maire,
Michel LAHORGUE

